

DESCRIPTION D'UNE ESPÈCE NOUVELLE DE *DOLICHOPODIDE* (DIPTÈRE).

PAR M. O. PARENT.

Tachytrechus chetiger, nov. sp.

Front givré de brun jaunâtre. Face descendant jusqu'au niveau inférieur des yeux, à satiné terne, gris jaune. Antennes presque aussi longues que la tête, les deux premiers articles entièrement jaune rouge; le 3^e article noir, ovulaire, le bord ventral plus long que le bord dorsal; un peu plus long (au bord ventral) que sa plus grande largeur; l'apex arrondi, plutôt dorsal. Chète antennaire 1 fois 1/2 aussi long que l'antenne, tout à fait nu, inséré au milieu du bord dorsal; son article basilaire cylindrique, au plus égal au quart de l'article apical; celui-ci fortement, mais graduellement effilé. Yeux à pubescence pâle. Occiput à poudré gris; cils postoculaires latéraux et inférieurs jaune paille.

Thorax, vu d'avant en arrière, à épais givré brun jaune. A l'avant, de part et d'autre des deux séries de chètes acrosticaux, une fascie brune; au milieu du thorax, ces deux fascies se réunissent et s'étendent jusqu'aux soies dorso-centrales, formant ainsi une large tache brun chocolat. Sur les callosités humérales, le bord latéral du thorax et la région préscutellaire, le givré est blanc grisâtre. Flancs noir bronzé au fond, à givré gris jaunâtre. Au prothorax, un chète robuste et deux touffes de soies noires chétiformes. Écusson à épais givré gris jaunâtre, brun sur les côtés; une paire de chètes marginaux robustes, précédés chacun d'un chète plus faible.

Abdomen bronzé rougeâtre. Vu d'arrière en avant, il est entièrement couvert d'un givré blanc argent, interrompu seulement sur la ligne dorsale et le bord postérieur des segments. Pilosité noire. Chètes marginaux postérieurs plutôt peu développés au premier segment.

Hypopyge réduit, court, à peine long comme les segments 5, 6, 7 réunis; le 5^e segment bleuâtre, le 7^e noir brillant, le 8^e orné de deux touffes de soies folles. L'hypopyge lui-même, noir, un peu purpurescent, terne, avec à l'extrémité, de chaque côté, un ridé longitudinal peu étendu en largeur.

Lamelles externes noires un peu plus courtes que l'hypopyge, en tri-

angle ogival, 1 fois $1/2$ aussi long que large. Bord interne arqué convexe avec une dense, mais très courte ciliation brune, mêlée dans sa moitié apicale de soies noires plus longues. Bord externe arqué convexe, à peine denté, portant une frange de soies noires, fines, non chétiformes, les plus longues à l'extrémité basilaire, égalant au plus la largeur de la lamelle. Le bord basilaire arqué concave, entier, nu. Face dorsale hérissée de soies folles noires. Face ventrale presque nue; quelques soies fauves à l'apex.

Appendices internes brunis, jaunâtres vers l'apex, courts, à peine de moitié aussi longs que les lamelles externes; les latéraux styliformes, un peu élargis à l'apex, avec quelques soies et chétules droits; les médians encore plus étroits, presque linéaires jusqu'à l'apex, très légèrement arqués ventralement; un chète-épine noir vers le milieu du bord dorsal, et dirigé vers l'intérieur; à l'apex, bord ventral, 2-3 petits chètes minuscules en crochets.

Lobes ventraux postérieurs exserts, pédonculés, en forme de demi-lune, avec les deux soies ordinaires, celle de l'apex portée par une petite dent. Étui du pénis noir brun, massif, fourchu presque dès la racine, la partie supérieure contenant l'extrémité du pénis, en pointe massive; la partie inférieure aussi longue que l'autre, divisée à son tour en deux crochets épais, arqués ventralement.

Hanches noires à givre gris jaune, surtout face antérieure des hanches antérieures. Hanches antérieures, face antérieure: une pilosité noire, longue et robuste. A la racine une rangée transversale de soies chétiformes; à l'apex, les soies chétiformes ordinaires. Hanches moyennes, face antérieure, une pilosité noire; un chète externe robuste. Hanches postérieures, un chète externe robuste. Trochanters brun noir, les moyens avec un chète robuste dirigé vers l'avant.

Pattes antérieures rougeâtres à part la moitié basilaire du fémur, et le tarse, à partir du tiers apical du protarse, noir. Fémur et tibia à givre blanc, plus dense sur la partie noire du fémur. Fémur rétréci cylindrique sur le quart apical; un chète préapical face postérieure. Face ventrale une pilosité noire atteignant au plus en longueur la moitié du diamètre du fémur. Tibia peu robuste égal aux $4/5$ du tarse. Face dorsale: 3 chètes antérieurs robustes: 2 postérieurs plus faibles; — 2 chètes ventraux robustes. Protarse grêle, mais pas extraordinairement, légèrement élargi à l'apex, de peu, mais nettement plus long que les 4 articles suivants réunis. Ceux-ci de longueur régulièrement décroissante, à peine élargis aplatis latéralement, au plus de moitié plus larges que le protarse à sa base. Le 2^e article 2 fois $1/2$ plus long que large, les autres dans la même proportion. Une chétosité dense, couchée, mais pas de plumosité.

Pattes moyennes rougeâtres, noires à partir de la moitié apicale du protarse. De plus, au fémur, une fascie noire sur les $2/3$ basilaires de la face postérieure et de la face antérieure, réunies en bas sur le $1/3$ basilaire. Un

givré blanc assez épais. Fémur, face postérieure près de la racine, une tache polie, brillante, noire. Pas de bosse à la face ventrale. Face ventrale, une pilosité dont les plus longs éléments, près de la base, atteignent au plus les $\frac{2}{3}$ de l'épaisseur du fémur dans leur direction. Deux chètes robustes sur la ligne ventro-antérieure, dirigés vers le bas; 1-2 chètes préapicaux moins robustes. Tibia plutôt grêle présentant 3 chètes ventraux et, sur la face dorsale, 3, 4 chètes antérieures, 4, 5 postérieurs. Protarse égal aux 3 articles suivants réunis; les autres articles de longueur régulièrement décroissante.

Pattes postérieures. Fémur presque entièrement noir verdâtre, à givré blanc; le $\frac{1}{6}$ apical rougeâtre: tibia rougeâtre à part le $\frac{1}{6}$ apical noir: le tarse noir, à part la base du protarse légèrement rougeâtre. Fémur, ligne dorsale, une herse de 3-4 chètes préapicaux; face ventrale au $\frac{1}{4}$ apical, un chète robuste dirigé vers le bas. Tibia légèrement épaissi à l'apex où il porte, face postérieure, un revêtement dense de chétules. Face dorsale: 4 chètes postérieurs, 4 antérieurs. Face ventrale, une série de chètes croissant en longueur vers l'apex. Protarse sensiblement de même longueur que l'article suivant; un chète plus long à la semelle, près de la base; pas de crochet.

Aile: légèrement teintée de gris noir. Transverse postérieure nimbée de brun; une tache brune au coude du segment apical de la 4^e longitudinale. Nervures noires, jaunes à l'extrême racine. Costa non épaissie avant l'embouchure de la 2^e longitudinale. Quatrième longitudinale droite jusqu'au coude, son prolongement idéal aboutissant au bord de l'aile presque rigoureusement à l'apex, très peu après segment basilaire de la coudée⁽¹⁾ égal aux $\frac{4}{5}$ de l'apical. Le segment apical, sensiblement droit, dévié vers l'avant, aboutissant à la costa avant l'apex de l'aile, à une distance sensiblement égale à la moitié de la 4^e section costale. — Troisième longitudinale droite, son $\frac{1}{3}$ apical arqué vers la 4^e. Cinquième section costale au moins 6 fois plus courte que la 4^e. Deuxième longitudinale sensiblement droite. Transverse postérieure un peu au delà du milieu de l'aile, un peu sinueuse, presque droite, assez fortement inclinée sur l'axe, presque égale au segment basilaire de la coudée, divisant la 4^e longitudinale en deux sections dont l'apicale est légèrement plus longue que la basilaire comptée normalement⁽²⁾. Transverse postérieure égale au segment apical de la 5^e longitudinale, lequel est droit, légèrement incliné vers la base de l'aile, aboutissant à une légère échancrure et sensiblement égal au tiers du segment basilaire compté normalement⁽²⁾. Anale presque droite, sa flèche 2 fois $\frac{1}{2}$ plus courte que l'axe. Angle basilaire postérieur presque droit,

(1) J'appelle « coudée » le segment apical de la 4^e nervure longitudinale qui typiquement est coudé, parfois brisé. V. *Dolichopus*. Simple abréviation.

(2) A partir de la petite nervure transverse.

mais arrondi à l'apex. La plus grande largeur de l'aile avant la transverse postérieure.

Balanciers jaune rougeâtre.

Cuillerons jaune rougeâtre, à cils noirs.

Long. : 5 millim. 1/2.

♀ Les deux premiers articles antennaires, rougeâtres. Face à satiné gris blanc. Hanches antérieures, face antérieure présentant à la base la même herse transverse de soies chétiformes que chez le ♂. Fémur moyen, après le milieu, deux robustes chètes ventro-antérieurs dirigés vers le bas; un chète semblable au fémur postérieur, au tiers apical. Tibia moyen; au milieu, un chète ventral plus antérieur que les autres. Aile: segment basilaire de la coudée plus court que l'apical. Section basilaire de la 4^e long. nettement plus court que l'apical, plus manifestement que chez le ♂. Le reste comme chez le ♂.

Un couple. La Grave, le 13 juillet 1914 (Collection Hesse, à Grenoble).

Remarque. — *T. chetiger*, par ses antennes en partie claires, le nimbe brun de la transverse postérieure et la tache du coude de la section apicale de la 4^e long. par les lobes ventraux postérieurs en demi-lune et pédoncules, se rapproche de *T. eucerus* Lw., *T. sogdianus* Lw.⁽¹⁾, et *T. ammobates* Wlk. avec lesquels il forme groupe. Il se sépare de tous, dans les deux sexes, par les chètes ventraux des fémurs moyens et postérieurs, et de plus en particulier :

De *T. eucerus* par le protarse antérieur, guère plus long que les 4 articles suivants réunis, et par le tibia antérieur normal.

De *T. sogdianus* par l'absence d'épaississement calleux à la costa, avant l'embouchure de la 1^{re} longitudinale.

De *T. ammobates* par la face gris jaune, les 4 derniers articles du tarse antérieur à peine aplatis, non plumeux, et par le segment basilaire de la coudée plus court que l'apical.

⁽¹⁾ Je ne suis pas certain que *T. sogdianus* ait les lobes ventraux postérieurs pédoncules et en demi-lunes.